

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 mai 2014

L'an 2014, le 28 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le Vendredi 23 Mai 2014.

Présents : Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, Mmes : BOURCELOT BRIGITTE, GAUTHIER VIRGINIE, GRIONI ESTELLE, MM : BRICHE PASCAL, DUPREY JEAN MARIE, GAUTHIER PHILIPPE, GRANDJONC RODOLPHE, GRIONI SYLVAIN, HENRY HERVE, VERNIER STEPHANE

Mme Estelle GRIONI a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1 Compte rendu de la commission des bois du 20 mai 2014

Aménagements illicites : des jeunes du village ont fait des pistes de VTT aux abords du château d'eau, ce qui est interdit par le code forestier. Les parents des enfants concernés ont été contactés pour leur demander de bien vouloir démonter les aménagements réalisés.

Il a été décidé de vérifier sous quinzaine si le terrain a bien été remis en état, à défaut, le garde ONF rappellera les règles aux intéressés.

Achat épicéas : M. SAVET a demandé à la commune s'il était possible d'acheter des épicéas. Le conseil municipal, après avis du garde ONF, donne son accord pour exploiter une douzaine d'épicéas, autour du château d'eau.

Dépôt de grumes au-dessus du Vieux Val : la commission bois souhaite élargir la place actuelle de façon à pouvoir y entreposer les grumes qui seront vendues en juin 2015. Le conseil municipal donne son accord, la commission des bois et le garde ONF se rendront sur place pour définir la surface nécessaire.

Un affouage n'est pas terminé malgré un rappel des règles à la personne concernée. Il est par conséquent proposé que le maire lui adresse un courrier de rappel à l'ordre.

L'école familiale et rurale de BUXIERES-LES-VILLIERS a été sollicitée pour exploiter les arbres dangereux dans le Coteau des Buis.

L'appel d'offre lancé pour la parcelle n°21 a reçu une proposition, pour un montant de 7.60 € le stère.

2 Demande d'autorisation de passage par Aventure Quad et Aventure Verte

L'association Aventure Quad demande l'autorisation de passage pour le dimanche 7 septembre. Les parcelles principalement concernées par cette demande sont les bois communaux de la Vendue. Le conseil municipal donne son accord, sous réserve d'une part d'une obligation de remise en état des chemins en cas de dégradation et d'autre part du respect de la limitation de vitesse à 30 km/h sur les chemins récemment refaits.

L'association l'Aventure Verte demande l'autorisation de passage pour les 6 et 7 septembre. Le conseil municipal donne son accord, sous réserve d'une part d'une obligation de remise en état des chemins en cas de dégradation et d'autre part du respect de la limitation de vitesse à 30 km/h sur les chemins récemment refaits.

3 Autorisation de paiement de factures

RESTUCTURATION DU CHEMIN RURAL DE LA VILLE AUX BOIS

Par décision du 13 juin 2013, M. GAUTHIER Jean Louis, maire a commandé en accord avec le conseil municipal de l'époque des travaux à EST BROYAGE, pour un montant HT de 13 788.50€ soit 16 491.05€ TTC (TVA 19.6%)

En cours de travaux, il s'avère nécessaire de compléter la remise en état du chemin à différents endroits afin d'avoir un ensemble cohérent. C'est ainsi qu'il vous est proposé de statuer sur le devis complémentaire qui s'élève à 2506 € HT et d'autoriser le paiement de la future facture s'élevant à 16 294.50 € HT soit 19553.40€ TTC (TVA à 20%) après la production du procès-verbal de réception des travaux.
Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

ECLAIRAGE DE L' EGLISE

Dans le cadre de l'éclairage des bâtiments publics, une cellule photo électrique permettra un éclairage à heures fixes de l'église. Les fournitures et travaux seront inscrits en investissement

Information des paiements réalisés dans le cadre de la délégation de pouvoir

2014/B16 : REXEL cellule électrique église 193.58€ - France bois imprégnés : barrières 249.22€
-GEDA : MARS 982.75€- SOCOTEC vérification électrique salle fêtes 370.55€ -CPE fuel 449.10€
Location photocopieur 214.8€- téléphone et internet orange 206.81€ (pour 5 mois) - frais scolarité I°
trim2013/2014 Chaumont 238.68€- Indemnités élus avril : 884.21€
SMICTOM 1 °ac 9603€ - EDF 1112.37€ - COMMUNAUTE AGGLO : Transfert de charges janvier 220€ et février 220€

4 Désignations

4.1 des délégués à la communauté d'agglomération de CHAUMONT :

Ce point abordé au conseil municipal du 04/04/2014 est mis en état en fonction des différentes commissions créées.

Le Conseil de l'agglomération de Chaumont auquel participait Mme HUBERT le 28 avril 2014 a formé les commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil

Les commissions sont les suivantes :

- 1 - FINANCES
- 2 - ADMINISTRATION GENERALE ET FONDS DE SOUTIEN AUX COMMUNES
- 3 - DEVELOPPEMENTS ECONOMIQUES ET GRANDS PROJETS
- 4 - COMMERCE-FOIRES- MARCHES ET GESTION DE L' AERODROME
- 5 - AMENAGEMENT DE L' ESPACE, HABITAT, MOBILITE ET SPANC
- 6 - ENVIRONNEMENT TOURISME LOISIRS ET COMMUNICATION
- 7 - PROXIMITE ACTION SOCIALE
- 8 - SCOLAIRE PERISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

Anciennes commissions reconduites :

CLECT (commission d'évaluation des charges transférées)

CISPD (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance)

RAPPEL :

Mme HUBERT

*est membre du conseil communautaire en tant que maire de la commune, suppléant le premier adjoint

M.DUPREY

* est membre des commissions 1 FINANCES et 5 AMENAGEMENT DE L' ESPACE HABITAT MOBILITE ET SPANC

Désignés lors du conseil du 04/04/2014

M.DUPREY Jean Marie est délégué à la CLECT ; M. VERNIER Stéphane est délégué à la CISPD

Conformément à l'article 42 du règlement intérieur du conseil d'agglomération, les conseillers municipaux des communes autres que les délégués peuvent participer aux commissions. A charge pour le maire qui a reçu les dates des réunions et l'ordre du jour des commissions de prévenir les conseillers municipaux de la tenue de la réunion et de la possibilité qui leur est offerte d'y participer en tant qu'auditeur libre.

4.2 Désignation des représentants de l'association des communes forestières

L'association des communes forestières a adressé un courrier en mairie pour demander au conseil municipal de nommer un titulaire et un suppléant pour siéger aux réunions organisées par l'association. Sylvain GRIONI se porte volontaire pour être titulaire et Hervé HENRY souhaite être suppléant.

4.3Correspondant alerte météorologique

Marie-Noëlle HUBERT, Jean-Marie DUPREY, Virginie GAUTHIER et Philippe GAUTHIER sont nommés par le conseil municipal pour être correspondants alerte météorologique.

4.4 Proposition de représentants à la commission des impôts

Il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts suite aux récentes élections, les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants sont choisis par M. le Préfet parmi les noms qui suivent :

NOM Prénom	adresse
membres du conseil municipal	
BOURCELOT BRIGITTE	21 rue des lavoirs 52000 VERBIESLES
BRICHE Pascal	11 rue Dehut 52000 VERBIESLES
DUPREY JEAN MARIE	14rue du vieux val 52000VERBIESLES
GAUTHIER Philippe	16 rue des tilleuls 52000 VERBIESLES
GAUTHIER VIRGINIE	15rue des sources 52000 VERBIESLES
GRANDJONC Rodolphe	6 rue des herbues 52000 VERBIESLES
GRIONI ESTELLE	5 rue des sources 52000 VERBIESLES
GRIONI SYLVAIN	3 rue des sources 52000 VERBIESLES
HENRY Hervé	12 rue de la vallée 52000 VERBIESLES
HUBERT MARIE NOELLE	25 rue des sources 52000 VERBIESLES
VERNIER STEPHANE	7 rue des sources 52000 VERBIESLES
Membres désignés	
BOUCHOT Didier	3 rue de la Boursière 52000 VERBIESLES
CHAMBERLAND Françoise	14 rue de la Boursière 52000 VERBIESLES
DINE BRUNO	29 rue des sources 52000 VERBIESLES
DUHEM Fabien	2 rue des herbues 52000 VERBIESLES
GAUTHIER Jean Louis	20 rue de la marne 52000 VERBIESLES
GREPINET Alain	8 rue de l'église 52000 VERBIESLES
JOBERT Jean Paul	7rue des lavoirs 52000 VERBIESLES
MARIE DIT LACOUR Christian	37 rue des lavoirs 52000 VERBIESLES
MONZEIN Norbert	12 rue du vieux val 52000 VERBIESLES
MOUTON Jean Marie	5 rue dehut 52000 VERBIESLES
SAVET Joseph	4 rue du vieux val 52000 VERBIESLES
GAUTHIER Vincent	15 rue des sources 52000 VERBIESLES
membres extérieurs à la commune	
MICHAUT GERALD	43 grande rue 52000 LUZY SUR MARNE
YUNG JEAN PIERRE	28 grande rue 52000LAVILLE AUX BOIS

5 Compte rendu de la commission sport et jeunesse du 29 avril 2014 et de la réunion avec les utilisateurs

La commission s'est réunie une première fois le 29 avril. Au cours de la visite des salles occupées par les jeunes, il est apparu que le règlement intérieur n'était pas respecté. Il a par conséquent été décidé de réunir les utilisateurs des salles pour leur rappeler les règles d'utilisation des salles.

Une nouvelle réunion a eu lieu avec les jeunes et Mme DIDIERJEAN le 24 mai 2014 au cours de laquelle le règlement intérieur leur a été rappelé. Ils se sont engagés à en respecter les termes.

Le maire propose en conséquence de ne pas modifier le règlement intérieur existant. L'extincteur doit rester accessible, pas de stationnement pour discussion sur la voie publique. Elle ajoute qu'il est possible de souscrire à une clause de renonciation au recours pour l'assurance des deux salles. Un rendez-vous est prévu avec Groupama le 03/06/2014.

Le conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

6 Questions diverses

6 1 Assainissement rues de la Vallée et du Vieux Val

Trois propriétés sont concernées par des problèmes d'évacuation des eaux usées. Le maire propose que la commission eau et assainissement se réunisse de façon à se rendre sur place pour réaliser un état des lieux. Un rendez-vous est fixé le 5 juin à 18H30.

6 2 Achat équipement sécurité

Le maire informe que la commune va acheter un pantalon forestier pour l'employé

6 3 travaux aires de jeux

Il reste une somme de 3730 € TTC à engager pour la réalisation des aires de jeux y compris plantations. L'achat de nouveaux équipements de plein air est à l'étude.

6 4 SMICTOM

Philippe GAUTHIER présente le compte rendu de la dernière réunion du SMICTOM et informe que la redevance incitative pourrait être mise en place à compter du 1^{er} janvier 2016.

6 5 GEDA

Jean-Marie DUPREY présente le compte-rendu du rendez-vous avec la directrice du GEDA auquel il a assisté avec Mme le maire. Les contrats de travail actuels se poursuivent malgré le transfert de compétences « personnel » à la communauté d'agglo. Deux contrats sont en cours : un CAE de 26h semaine jusqu'au 30/04/2015 prorogeable éventuellement de 6 mois, et un CDI variable avec un minimum de 10 h par mois.

6 6 Communauté d'agglomération

Le maire propose à Stéphane VERNIER de donner les grandes lignes de la réunion du conseil communautaire auquel ils ont assisté. Il informe que les représentants de la communauté d'agglomération souhaitent demander le report de l'aménagement des rythmes scolaires. Ont également été abordés au cours de cette réunion les points suivants : projet de centre aquatique et de halle des sports et harmonisation des tarifs de garderie et de repas dans les écoles. Par ailleurs une motion a été votée contre la fermeture du service de réanimation de l'hôpital.

6 7 Terrain derrière les HLM

Les riverains soulignent l'absence de tonte du terrain communal situé derrière les HLM. Les conseillers municipaux étudient plusieurs possibilités pour y remédier.

6 8 Fauchage des accotements

M. GUILLAUME a été contacté pour réaliser le fauchage des accotements des chemins communaux et des routes.

6 9 Stationnement Impasse des Coteaux

Le maire fait part des problèmes récurrents liés au stationnement Impasse des Coteaux. Il est rappelé qu'il est impératif de conserver un accès dans cette impasse pour les secours. Le maire propose de faire un courrier aux personnes concernées, sur lequel il sera précisé que le stationnement sera limité à une seule voiture à la fois dans cette impasse. A défaut de respect de cette demande, un arrêté municipal sera pris pour interdire le stationnement dans cette impasse.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 27 juin à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.